

La restauration des terrains de montagne

La restauration des terrains de montagne fait partie des trois missions d'intérêt général menées par l'ONF, aux côtés de la défense des forêts contre l'incendie et de la protection des dunes. Elle mêle génie végétal, gestion forestière et génie civil pour limiter l'érosion en montagne.

Le service de restauration des terrains en montagne (RTM) a été créé par l'administration des Eaux et Forêts en 1861. À l'époque, l'actualité est marquée par des crues catastrophiques imputées à la mise à nu des montagnes par un pâturage intensif. Plusieurs lois viennent orienter l'action de ce nouveau service : les lois de reboisement de 1860, la loi pour le regazonnement en 1864 et celle de restauration et de conservation des terrains en montagne en 1882. « *Au départ, sa mission consiste à reboiser les terrains dégradés et à aménager des dispositifs de protection des populations contre les risques naturels qui combinent des techniques de génie civil et génie écologique* », explique l'ONF qui a intégré cette compétence RTM en 1972.



L'ONF entretient 23 000 ouvrages RTM. Ici, barrage sur le torrent du Boscodon. © Blandine Even.

Une campagne de plantations inédite

« *Le couvert boisé remplit une double fonction très efficace face à des risques d'érosion : il fixe les sols et joue un rôle d'écran, d'interception ou de frein face aux phénomènes naturels (inondations, crues torrentielles, avalanches, chutes de blocs) ou à des projections (sable). De ce fait, il est particulièrement précieux pour prévenir ou limiter les risques en montagne* », explique l'ONF.

Des chantiers colossaux, employant une main-d'œuvre importante, permettent la mise en terre de millions de plants résineux sur des terrains dont l'État fait l'acquisition. « *Pin sylvestre, pin cembro, mélèze, pin à crochets sont les essences les plus plantées dans le cadre de la RTM, devant le sapin et l'épicéa qui sont utilisés dans une moindre mesure* », note l'ONF. Le pin noir est parfois utilisé comme « *essence relais* » pour créer rapidement une ambiance forestière sur des terres très dégradées, avant de laisser la place à la régénération feuillue.

Aujourd'hui, ce sont près de 250 000 hectares de forêt « RTM » qui sont gérés avec un objectif de maintien de couvert pour la protection des sols. Comme ailleurs, les forestiers font face aux défis du renouvellement dans un contexte de changement climatique et observent les premiers indices de dépérissements à venir, fragilisant le recours souhaité à la régénération naturelle. « *Ces nouvelles menaces s'ajoutent aux difficultés de renouvellement des peuplements forestiers déjà présents, liées notamment aux déséquilibres sylvo-cynégétique et sylvo-pastoral* », souligne l'ONF, qui mentionne également la difficulté du renouvellement en forte pente.

Génie végétal et génie civil

En complément du boisement, la restauration des terrains de montagne s'appuie également sur des ouvrages, en pierre ou en béton, destinés à stabiliser les cours d'eau. 23 000 ouvrages partout en France sont aujourd'hui entretenus par les équipes ONF de



Une crue importante a impacté le Guillestrois en décembre 2023. © Blandine Even.

la restauration de terrain de montagne. Les ouvrages, comme les barrages et les seuils, retiennent l'eau ou les sédiments et font l'objet de surveillance, voire de réfection si nécessaire.

Le service spécialisé de l'ONF continue d'agir dans les régions où le boisement et les ouvrages n'ont pas réussi à endiguer entièrement les risques naturels. Une centaine d'experts (de l'ingénieur forestier à l'hydrologue) répartis sur trois agences (Alpes du Sud, Alpes du Nord et Pyrénées) appuient les collectivités dans la surveillance et la prévention des risques en montagne : avalanches, crues torrentielles, glissements de terrain, chutes de blocs ou éboulements, mais aussi risques d'origine glaciaire et périglaciaire...

Une action parfois corrective

Dans les Hautes-Alpes, où les forêts « RTM » s'étendent sur plus de 60 000 hectares (sur les 158 000 hectares de forêt gérés par l'Office dans ce département), l'agence des Alpes du Sud a par exemple été fortement mobilisée en décembre dernier. Le 1^{er} décembre 2023, de fortes précipitations s'étaient abattues dans le Guillestrois, dans l'est des Hautes-Alpes. « Les cumuls de précipitations sur cet épisode ont dépassé les seuils de pluviométrie

décennale en Ubaye, sur le Haut Verdon et dans l'Embrunais, et ont atteint le seuil de pluviométrie centennale sur le Guillestrois », précise l'agence RTM des Alpes du Sud. « Ces précipitations ont entraîné des crues intenses sur le torrent du Chagne et ses affluents, dans la région de Guillestre qui n'avait pas connu d'épisode de crue aussi intense depuis 1963. » Le village de Risoul avait été quelques jours coupé d'accès, et plusieurs infrastructures avaient été endommagées dans la vallée. « Le 1^{er} décembre puis les quinze jours suivants, les équipes du service RTM des Hautes-Alpes ont apporté leur expertise durant les opérations de mise en sécurité : curages d'urgence pour prévenir les débordements et sauvegarder les infrastructures, évaluation de l'exposition des personnes et des biens au risque torrentiel ou mouvement de terrain, en vue d'évacuations préventives. » Aux travaux d'urgence se succèdent les travaux post-crue. « Après la crue, les berges restent instables, les lits des torrents sont modifiés, ce qui cause de nouveaux risques si un autre événement survient. L'objectif des travaux post-crue était donc d'assurer un niveau de protection suffisant pour les événements fréquents, dans l'attente de la mise en œuvre de travaux pérennes nécessitant une réflexion plus approfondie. » La prévention et la gestion des événements majeurs de ce type sont financées par une dotation étatique d'environ 15 millions d'euros.